

**CHARGÉ(E) DES INTERVENTIONS TECHNIQUES
ET DE LA GESTION DU PATRIMOINE INTERCOMMUNAL**

Cadre d'emploi des agents de maîtrise (catégorie C)

Poste permanent à temps complet.

Idéalement située aux portes de la métropole Clermont Auvergne et à proximité de Thiers, la communauté de communes Entre Dore et Allier, qui regroupe 14 communes et 20 000 habitants, est un territoire au cadre de vie attractif avec l'ensemble des services à disposition, écoles, collèges, services petite enfance, des entreprises dynamiques, des commerces de proximité, et un tissu associatif impliqué.

L'établissement recherche un/une chargé(e) des intervention techniques et de la gestion du patrimoine de la communauté de communes. Placé(e) sous l'autorité de la DGS, travaillant en étroite collaboration avec le conseiller délégué bâtiments travaux voirie et en transversalité avec les services, il/elle sera le référent/la référente technique pour le suivi des travaux et devis associés sur les bâtiments intercommunaux, les voiries intercommunales et les aménagements divers. Il/elle sera également chargé(e) de l'entretien et de la gestion des bâtiments intercommunaux.

Missions

Echanger avec la DGS sur planning des interventions, la définition des priorités, le signalement des dysfonctionnements et dégradations : exposer un avis technique et proposer des solutions, élaborer les cahiers des charges, assurer le suivi et le contrôle des travaux par entreprises extérieures ainsi que la planification et la coordination des interventions ;

Garantir le bon fonctionnement des matériels et équipement mis à sa disposition.

1. Gestion des bâtiments intercommunaux

- Activité 1 : effectuer l'entretien courant et la maintenance de premier niveau – petits dépannages, réparations tous corps de métiers du bâtiment (électricité, plomberie, peinture, menuiserie, plâtrerie...), tonte, débroussaillage des abords, arrosage, salage, ... ;
- Activité 2 : suivre l'entretien et la maintenance – demande de devis et suivi des travaux avec prestataires extérieurs (évaluer les besoins, établir les cahiers des charges, planifier et coordonner les interventions, contrôler les travaux). De manière récurrente, élaborer et suivre les contrats de maintenance et d'entretien avec des prestataires extérieurs (vérifications et contrôles périodiques électricité, gaz, portes automatiques, portes garages, levage, alarme incendie) ;
- Activité 3 : suivre les commissions de sécurité pour les ERP, mettre en place et renseigner des registres d'intervention ;
- Activité 4 : procéder aux déclarations d'assurances et au suivi des travaux de réparation en cas de sinistres ;
- Activité 5 : assurer un appui à la DGS et aux services pour le suivi des travaux des grosses opérations ;
- Activité 6 : assurer l'appui logistique des services (mise en place de manifestations, spectacles, manutentions diverses ...) ;

2. Gestion de la voirie intercommunale

- Activité 1 : Petits entretien de voirie (changement signalétique et signalisation...) ;
- Activité 2 : Demande de devis et suivi des travaux avec prestataires extérieurs ;
- Activité 3 : Suivi des demandes de DT/DICT des concessionnaires de réseaux.

3. Gestion du parc automobile de la communauté de communes (véhicules, podium, ...)

4. Préparation et suivi des actions de mutualisation dans le domaine des interventions techniques

- Activité 1 : Dresser un inventaire des besoins de la Communauté de Communes en matière d'interventions techniques, recenser les mutualisations qui existent au sein de l'intercommunalité ;
- Activité 2 : Préparer la réflexion sur le schéma de mutualisation en s'appuyant sur quatre outils principaux :

Le partage conventionnel des services,

La création de services communs, planification des prestations, suivi et vérification de leur bonne exécution,

Le partage des biens, mise en commun de matériel,

Le groupement de commandes.

- Activité 3 : planifier et coordonner les interventions techniques intercommunales des communes membres ;
- Activité 4 : entretien et suivi du planning de prêt des équipement de la communauté de communes aux communes et aux associations ;

5. Appui technique au domaine culturel

- Activité 1 : Régisseur sons et lumières pour les manifestations à l'auditorium de la médiathèque ;
- Activité 2 : Régisseur / accueil technique de spectacles ;

Profil

Les compétences techniques acquises et développées au cours de vos expériences précédentes et votre polyvalence vous permettent d'intervenir efficacement dans les différents secteur du bâtiment et de la voirie.

Autonome, réactif et doté d'une grande capacité d'adaptation, vous savez organiser votre activité en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes techniques.

Rigoureux et force de proposition, vous savez rendre compte et rédiger des rapports d'activités.

Travail en intérieur et en extérieur, travaille seul, déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire de la collectivité

Qualifications requises :

- Bac + 2 ou Bac Pro Bâtiment, conduite de travaux ou électricien
- Titulaire du permis B
- CACES serait un plus
- Expérience souhaitée dans le domaine de la conduite d'opérations de bâtiments/voirie, services techniques, polyvalence tous corps d'état.

Conditions d'emploi

Poste permanent à temps complet – Cycle de travail hebdomadaire – Interventions possibles sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Véhicule de service.

Rémunération : Traitement indiciaire – Régime Indemnitare lié au poste.

Politique au titre de l'action sociale : CNAS – Participation employeur à l'assurance prévoyance maintien de salaire et à la complémentaire santé.

Contact : Sophie CASTAN, Directrice générale des services, ou Stéphane GUILLAUME, conseiller gestionnaire RH au 04.73.73.95.10

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) par courrier à Madame la Présidente de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier – 29 avenue de Verdun – 63190 LEZOUX ou par mail à ressourceshumaines@ccdoreallier.fr



Date limite de candidature : 20 octobre 2020

Poste à pourvoir le : 1^{er} décembre 2020